

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

25

L'An DEUX MIL VINGT QUATRE, le VINGT-QUATRE JUILLET à dix-neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué le dix-sept juillet, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

Étaient présents :

Mme Marielle JUILIEN, Maire

MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Jean-Baptiste DELEBECQUE, Richard FROSSARD et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints

MME Denise AVRILLIER, Sylvie CATTANEO, Isabelle DAGAND Nadine JACQ, Delphine FALQUET, Cécile CHAMPION, Margaret GOURDIN, Antonia CHARLES et MM, Yoann COURSEL, Aurélien CASTILLE, Mathieu ROCHETTE, Pierre DEMAISON, Philippe CHAPPET.

Étaient excusés :

Mme Jacqueline CORRE a donné procuration à M. Laurence GODENIR

Mme Fanny ZINGER a donné procuration à Mme Marielle JUILIEN.

M. Davy COATEVAL a donné procuration à M. Nicolas BALMONT.

Stéphane GAILLARD, absent.

M Hugo CHAVANNE, absent.

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

N° 2024-056

Tarifs de location des
salles municipales

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant la nécessité de bien administrer les propriétés de la Commune et ainsi de mettre en place des tarifs de locations des propriétés municipales en lien avec les charges qui lui incombent pour leur bonne gestion,

Considérant l'avis favorable émis par la commission Animation et Vie associative pour l'augmentation des tarifs de location de salles municipales qui n'avaient pas été révisés depuis 2022, réunie le 11 juillet 2024,

Considérant l'avis favorable de la commission Finances et Administration Générale, réunie le 16 juillet, pour une augmentation de 7% des tarifs approuvés en 2022,

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE, à l'unanimité, 25 voix pour

D'APPROUVER la mise en place des tarifs de location de salles municipales à compter du 1^{er} septembre 2024 tels que présentés en annexe.

DEFINIT les Associations de Doussard, comme suit

- les associations ayant transmis en Mairie leurs documents associatifs à jour présentant leur siège social sur la Commune de Doussard et
- les associations, dont le siège ne se situe pas sur la Commune mais qui proposent une activité associative sur le territoire de la Commune qui n'est dispensée par aucune autre association de Doussard,

En séance les Jour, Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,
Christine CLAUDE

Le Maire,
Marielle JUILIEN

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le :

Publié le



MAISON DES ASSOCIATIONS

Tarifs applicables à compter du 1er septembre 2024

Délibération n°2024-056 du 24 juillet 2024

		DOUSSARD			EXTERIEURS		
		Association*	Particulier	Entreprise	Association	Particulier	Entreprise
Salle 11, 20 ou 3ème âge							
Réunion	Forfait	Gratuit	33 €	95 €	157 €	157 €	157 €
Fêtes ou repas	Forfait	41 €	134 €	168 €	201 €	201 €	201 €
Activité Adulte	L'heure	3,31 €		5,35 €	6,96 €		6,96 €
Activité enfant	L'heure	1,61 €		3,21 €	6,96 €		6,96 €
- Remise en place, nettoyage..	Forfait	82 €	82 €	86 €	93 €	93 €	93 €
- Soirée de la St-Sylvestre avec cuisine	Forfait	370 €	396 €	396 €	422 €	422 €	422 €
Cuisine							
Réunion	Forfait	Gratuit	25 €	27 €	29 €	29 €	29 €
Fêtes ou repas	Forfait	20 €	37 €	48 €	60 €	60 €	60 €
- Remise en place, nettoyage..	Forfait	39 €	39 €	42 €	45 €	45 €	45 €

Salle 22 (35 m²)							
Réunion	Forfait	Gratuit	18,73 €	50 €	82 €	82 €	82 €
Fêtes ou repas	Forfait	20 €	54 €	73 €	93 €	93 €	93 €
Activité associative Adulte	L'heure	2,14 €		3,12 €	4,39 €		4,39 €
Activité associative enfant	L'heure	0,96 €		2,53 €	4,39 €		4,39 €
- Remise en place, nettoyage..	Forfait	62 €	62 €	67 €	71 €	71 €	71 €
- Soirée de la St-Sylvestre avec cuisine	Forfait	207 €	222 €	222 €	238 €	238 €	238 €

Salle 21, 23 hall ou petit bureau							
Réunion	Forfait	Gratuit	19 €	45 €	71 €	71 €	71 €
Fêtes ou repas	Forfait	18 €	46 €	63 €	81 €	81 €	81 €
Activité associative Adulte	L'heure	2,14 €		3,12 €	4,39 €		4,39 €
Activité associative enfant	L'heure	0,96 €		2,53 €	4,39 €		4,39 €
- Remise en place, nettoyage..	Forfait	54 €	54 €	57 €	61 €	61 €	61 €
- Soirée de la St-Sylvestre avec cuisine	Forfait	207 €	207 €	222 €	238 €	238 €	238 €

Prêt vaisselle (le couvert complet)	1,07 €	1,00 €	1,00 €	1,07 €	1,07 €	1,07 €
CAUTION (sinistre, dégradation)	642 €	642 €	642 €	642 €	642 €	642 €
CAUTION (ménage)	214 €	214 €	214 €	214 €	214 €	214 €

ARRHES non remboursées en cas de dédit dans les 60 Jours précédant la date d'exécution de la convention de location: 50% de la location

* **Tarifs salles** : dégressifs pour utilisation de plusieurs jours consécutifs :

* 2 jours

Moins 25 %

* 3 jours et plus

Moins 50 %

pour les fêtes et repas et une pénalité de 15 € sera appliquée pour les réunions et activités associatives

* **ASSOCIATION DE DOUSSARD**

Pour rappel, les associations de Doussard bénéficient annuellement d'une gratuité de salle municipale.

Sont considérées comme Associations de Doussard les associations ayant transmis en Mairie leurs documents associatifs à jour présentant leur siège social sur la Commune de Doussard.

Les associations, dont le siège ne se situe pas sur la Commune mais qui proposent une activité associative sur le territoire de la Commune qui n'est dispensée par aucune autre association de Doussard, pourra se voir reconnaître la tarification "Association de Doussard" après accord du Maire. Cet accord sera renouvelé chaque année lors de la transmission des documents associatifs à jour.



CINEMA

Délibération n°2024-056 du 24 juillet 2024

Tarifs applicables à compter du 1er septembre 2024

Envoyé en préfecture le 29/07/2024

Reçu en préfecture le 29/07/2024

Publié le 29/07/2024

ID : 074-217401041-20240724-DELIB2024_056-DE



		DOUSSARD			EXTERIEURS		
		Association*	Particulier	Entreprise	Association	Particulier	Entreprise
SALLE DE CINEMA - 134m² - 152 places assises							
Forfait de remise en place et nettoyage: 155€							
Séance ou représentation**	Forfait	Gratuit	62 €	103 €	207 €	207 €	207 €
Répétition théâtre adulte	L'heure	3,31 €		5,35 €	6,96 €		6,96 €
Répétition théâtre enfant	L'heure	1,61 €		3,21 €	6,96 €		6,96 €

REZ-DE-CHAUSSEE (salles associatives)							
Forfait de remise en place et nettoyage: 79€							
Adulte	L'heure	3,42 €		5,35 €	6,96 €		6,96 €
Enfant	L'heure	1,61 €		3,21 €	6,96 €		6,96 €
Repas	Forfait	19 €	49 €		81 €	81 €	

(**) gratuit dans le cadre des échanges avec les troupes de théâtre de Doussard

Tarifs des salles : dégressifs pour les représentations de plusieurs jours consécutifs :

* 2 jours..... moins 25 %

* 3 jours et plus..... moins 50 %

ARRHES non remboursées en cas de dédit dans les 60 Jours précédant la date d'exécution de la convention de location: 50% de la location

*** ASSOCIATION DE DOUSSARD**

Pour rappel, les associations de Doussard bénéficient annuellement d'une gratuité de salle municipale.

Sont considérées comme Associations de Doussard les associations ayant transmis en Mairie leurs documents associatifs à jour présentant leur siège social sur la Commune de Doussard.

Les associations, dont le siège ne se situe pas sur la Commune mais qui proposent une activité associative sur le territoire de la Commune qui n'est dispensée par aucune autre association de Doussard, pourra se voir reconnaître la tarification "Association de Doussard" après accord de la Municipalité. Cet accord sera renouvelé chaque année lors de la transmission des documents associatifs à jour.